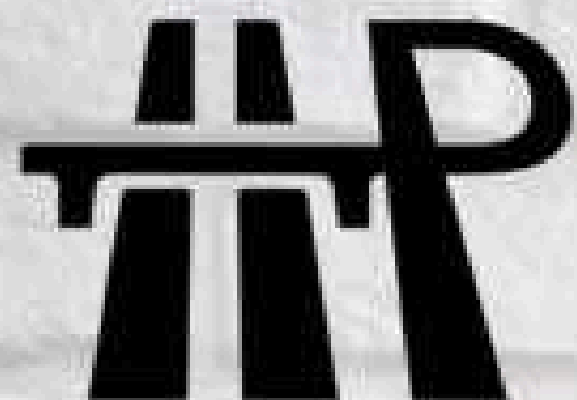


**HAINAUT  
PERMIS**

**Label Qualité**

**AGENCE DE VALENCIENNES**

**E 16 059 0030 0**



# HAINAUT PERMIS

## PRÉSENTATION

### UNE ÉQUIPE SOLIDE ET EXPÉRIMENTÉE POUR VOTRE PERMIS

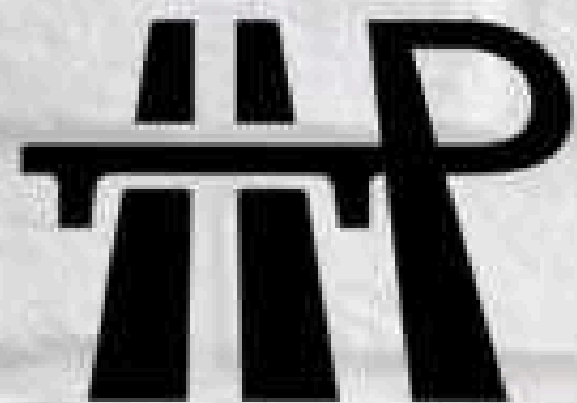
Entreprise fiable avec l'esprit jeune, Hainaut Permis vous accompagne depuis 2002 dans tous vos projets de permis de conduire jusqu'à votre réussite et ce grâce à des outils pédagogiques et des méthodes d'apprentissage uniques. Que ce soit pour le permis voiture en formule traditionnelle, accélérée, conduite accompagnée, permis moto mais aussi permis remorque, nous vous proposerons la formule la plus adaptée à vos besoins. Avec nos visuels décalés, mais résolument modernes vous ne passerez pas inaperçu pendant vos leçons.

NOTRE  
ENTREPRISE

4  
AGENCES

#### EN QUELQUES MOTS..

- Une piste moto à moins de 10 minutes
- Quatre formateurs moto passionnés par le 2 roues
- L'amplitude horaire la plus large du Valenciennois
- Un suivi personnalisé et complet tout au long de la formation
- Un parc de véhicules complet composé de 17 Golf et 2 boîte automatique



# HAINAUT PERMIS

## NOTRE ÉQUIPE

### • GÉRANTS

Dorian PLACE  
Cassandra GOEMINNE



### • FORMATEURS

Joël Veret 

Romain Seghier    

Bastien Leuridan 

Axel L'heureux 

Géry Colpin 

Marie-Christine Izydorczyk 

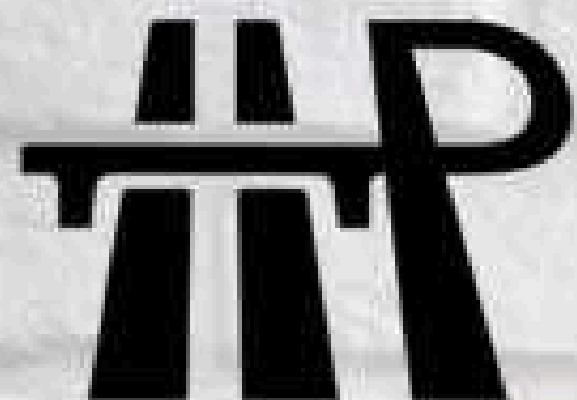
Erwann Gerard 

Emeline Dessinges 

### • SECRÉTAIRE

Gwenaëlle Hostiez





# HAINAUT PERMIS

## NOS FORMATIONS

### > Permis B (17 ans)

- Véhicules automobiles

Véhicule  $\leq$  3,500 kg

8 passagers (conducteur non compris)

Remorque  $\leq$  750 kg

Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR

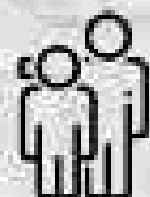
- Filière AAC (Apprentissage Anticipé de la Conduite)

Dès 15 ans

De l'expérience avec un accompagnateur (1 an minimum de conduite/3000 km minimum)

Un rendez-vous préalable et 2h de rendez-vous pédagogiques

Le permis dès 17 ans (conduite seul(e) à 18 ans)  
Une réduction de la période probatoire à 2 ans



- Filière traditionnelle

20h minimum de formation



- Filière Conduite Supervisée

Dès 18 ans

De l'expérience avec un accompagnateur

Un rendez-vous préalable



### > Permis AM (Option Quadricycle Léger)

Dès 14 ans

Cylindrée  $\leq$  50cm<sup>3</sup>

Puissance  $\leq$  4 KW

Vitesse  $\leq$  45km/h

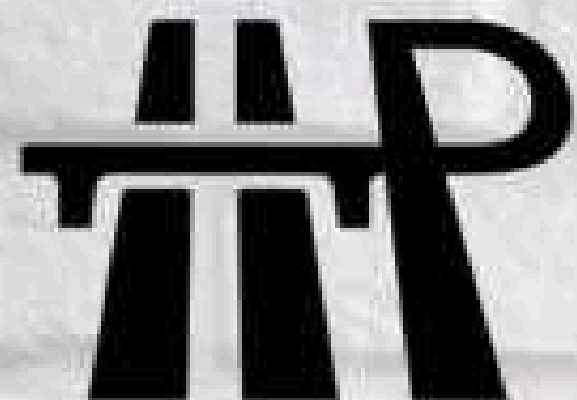
Avoir l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR

Validité 15 ans

### > Permis Boite automatique (B78)

13h minimum de formation

Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR



# HAINAUT PERMIS

## NOS FORMATIONS

### > Permis AM (Option Scooter)

- 2 ou 3 roues à moteur



Dès 14 ans

Cylindrée  $\leq 50\text{cm}^3$

Puissance  $\leq 4\text{ KW}$

Vitesse  $\leq 45\text{km/h}$

Avoir l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR

Validité 15 ans

### > Formation A1



Dès 20 ans

+ 21 ans pour tricycle puissance  $\leq 15\text{ KW}$

Avoir le permis B depuis 2 ans

### > Permis A1



- Motocyclettes 125 cm<sup>3</sup> avec ou sans side-car ou Tricycles à moteur

Dès 16 ans

Cylindrée  $\leq 125\text{cm}^3$

Puissance  $\leq 11\text{ KW}$

Tricycle puissance  $\leq 15\text{ KW}$

Vitesse  $\leq 45\text{km/h}$

Avoir l'ASSR 1 ou 2 ou l'ASR

Validité 15 ans

### > Permis A2



- Motocyclettes avec ou sans side-car

Dès 18 ans

20h minimum de formation

Cylindrée  $\geq 125\text{cm}^3$

Puissance  $\leq 35\text{ KW}$

Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR

Validité 15 ans

### > Formation A1

vers A2



Dès 18 ans

15h minimum de formation

Cylindrée  $\geq 125\text{cm}^3$

Puissance  $\leq 35\text{ KW}$

Avoir le Permis A1

### > Formation A



- Motocyclettes avec ou sans side-car

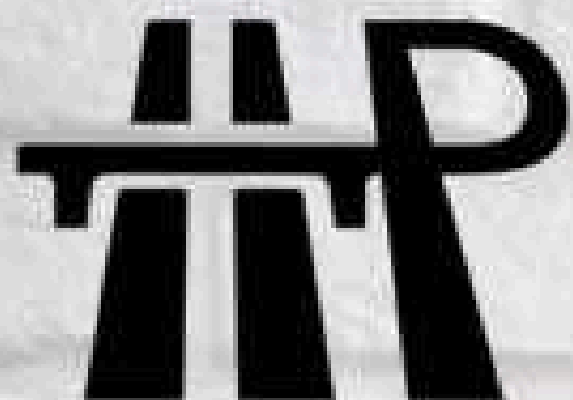
Dès 18 ans

Formation de 7h

Puissance  $\geq 35\text{ KW}$

Tricycle puissance  $\leq 15\text{ KW}$

Avoir le Permis A2 depuis 2 ans



# HAINAUT PERMIS

## NOS FORMATIONS

Permis Remorque



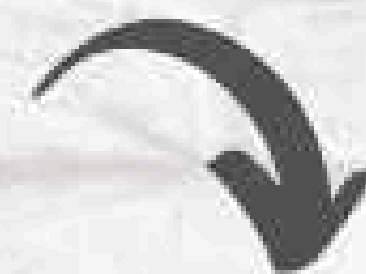
**Formation B96**

Dès 18 ans

Remorque > 750kg

Somme des PTAC > 3500 kg et ≤ 4250 kg

Avoir le Permis B + Formation de 7h



**Permis BE**

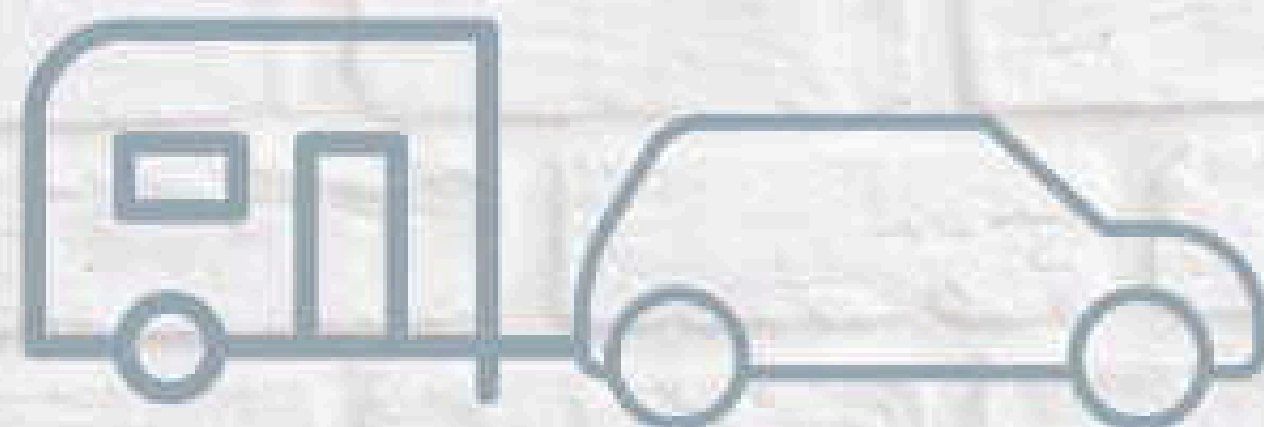
Dès 18 ans

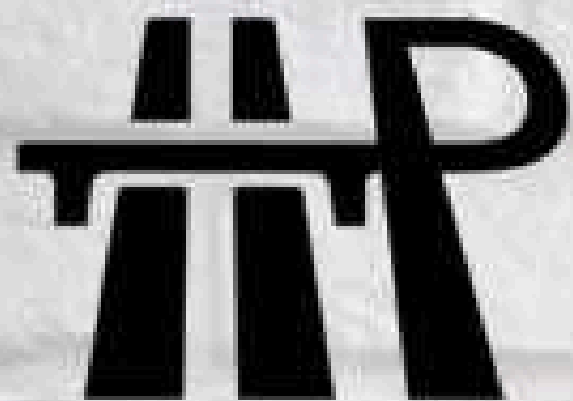
Remorque > 750kg

Somme des PTAC > 4250 kg

Avoir le Permis B

Validité 15 ans



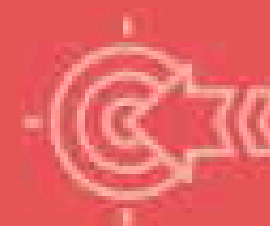


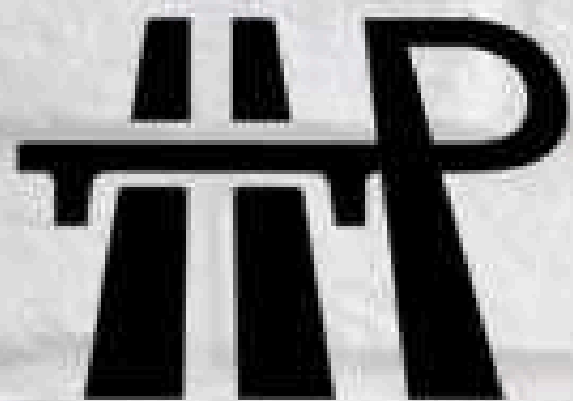
# HAINAUT PERMIS

## L'EXAMEN PRATIQUE

E  
N  
J  
E  
U  
X

L'épreuve pratique de la conduite permet de contrôler si les connaissances, les aptitudes et le comportement du candidat lui permettent de circuler en toute sécurité.





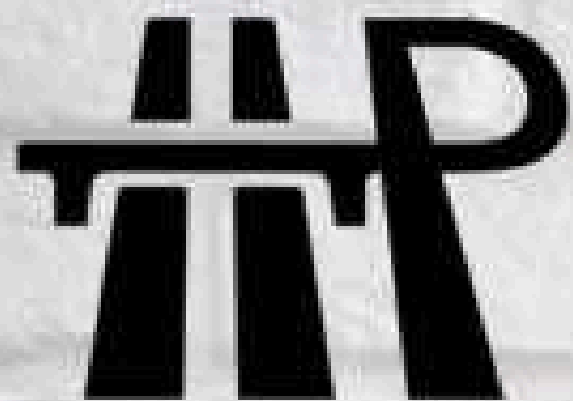
# HAINAUT PERMIS

## L'EXAMEN PRATIQUE

D  
É  
R  
O  
U  
L  
E  
M  
E  
N  
T

L'examen dure 32 minutes. Il comprend :

- la vérification de la recevabilité des documents d'examen
- l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale
- la présentation de l'épreuve par l'examineur
- l'installation au poste de conduite
- les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat
- une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes
- la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière)
- des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule
- la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation
- l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.



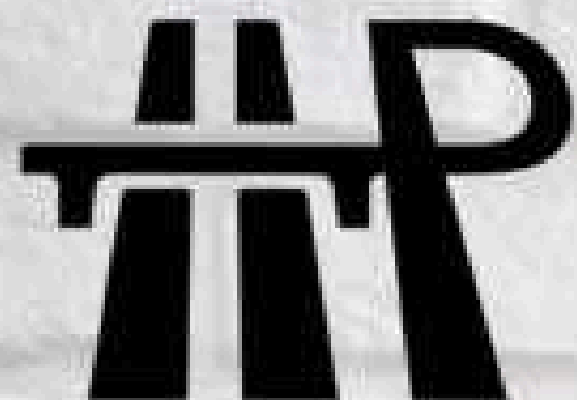
# HAINAUT PERMIS

## L'EXAMEN PRATIQUE

### E V A L U A T I O N



L'épreuve consiste à valider les compétences des candidats au travers des situations de conduite rencontrées : connaître et maîtriser son véhicule, appréhender la route, partager la route avec les autres usagers, autonomie et conscience du risque. Pour chacune de ces compétences décrites, l'examineur attribue la note 0, 1, 2, ou 3. L'expert évalue l'autonomie et la conscience du risque du candidat au travers des compétences suivantes : analyse et adaptation des situations et conduite autonome.



# HAINAUT PERMIS

## NOS HORAIRES

### Cours de code



Lundi : 10h à 12h  
Mercredi : 10h à 13h  
Vendredi : 10h à 13h

### Entraînements au code



Lundi : 14h à 19h  
Mardi : 10h à 12h et de 14h à 19h  
Mercredi : 10h à 12h et de 14h à 19h  
Jeudi : de 14h à 19h  
Vendredi : 10h à 12h et de 14h à 19h  
Samedi : 10h à 14h30

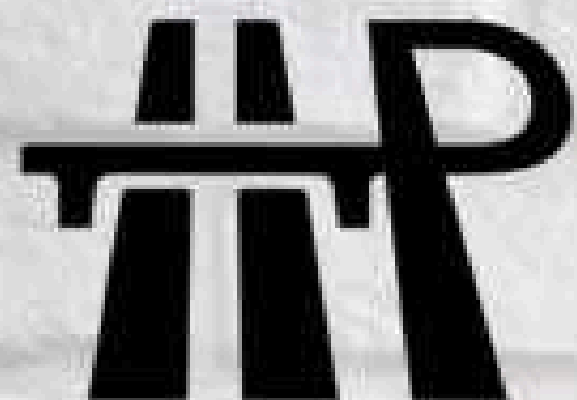
### Cours de conduite



Lundi : 8h à 19h  
Mardi : 8h à 19h  
Mercredi : 8h à 19h  
Jeudi : 8h à 19h  
Vendredi : 8h à 19h  
Samedi : 8h à 17h

**PostPermis** Samedi de 9h à 13h et de 13h à 17h

**A**



# HAINAUT PERMIS

## LA FORMATION 2 ROUES

### LE LIEU

Notre piste privée se situe sur l'aéroport du Valenciennois "Charles Nungesser" côté Trith-Saint-Léger soit à 7 km de l'école de conduite (environ 15 min en voiture de l'école de conduite)



### CONDITIONS D'USAGE

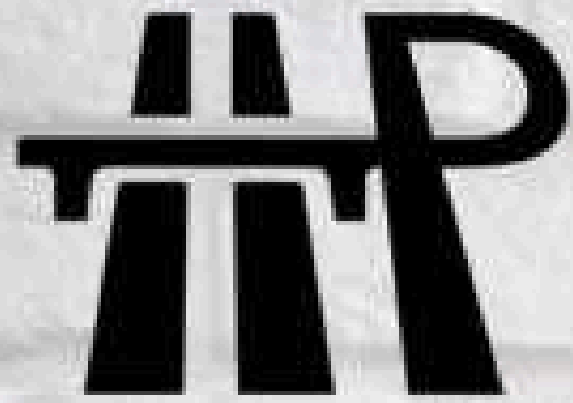
Le point de rendez-vous se fait toujours à la piste. La capacité maximale est limitée à 3 élèves sur le plateau.



### CATÉGORIES DE PERMIS

Notre piste privée est disponible pour les catégories de permis suivantes : Permis AM, A1 (et également formation A1), A2 et A.

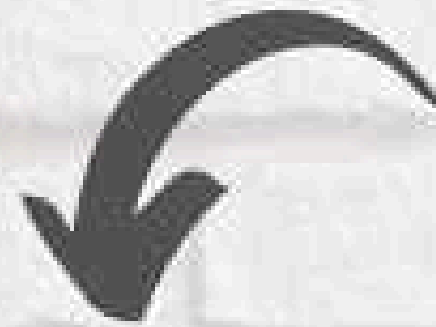




# HAINAUT PERMIS

## Post Permis

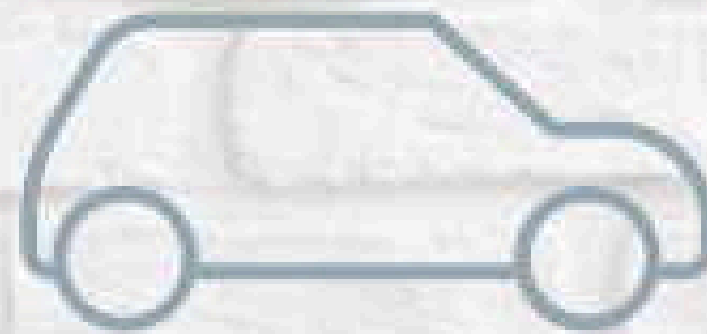
Permis B



**BOITE AUTOMATIQUE  
B78**

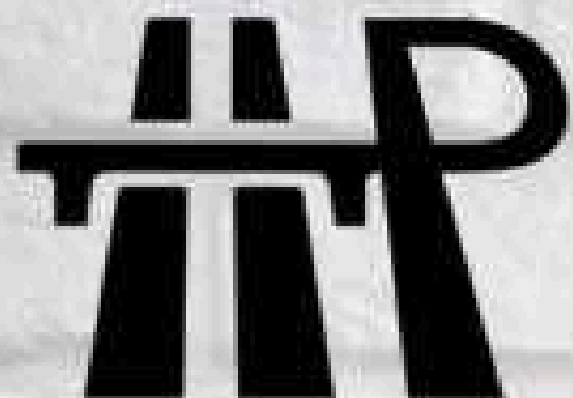


**BOITE MANUELLE**



Cette formation d'une journée, suivie entre six et douze mois après l'obtention du permis, a pour objectif d'engager une prise de conscience sur le risque. En suivant ce stage, la période probatoire est réduite à deux ans, au lieu de trois pour les formations traditionnelles (et à un an et demi au lieu de deux ans pour ceux ayant bénéficié de la conduite accompagnée), sous réserve de ne pas avoir commis d'infraction entraînant la perte de points sur son permis

CRITERES 1.6 DU LABEL D'ETAT



# HAINAUT PERMIS

## L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

### CONDITIONS

Pour l'élève : la formation est accessible à partir de 15 ans et le passage à l'examen pratique à 17 ans.  
Pour les accompagnateurs : Être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption, obtenir l'accord de l'assureur, ne pas avoir de condamnation pour certains délits, être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite et participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation.

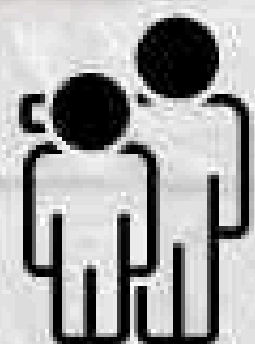
### FORMATION

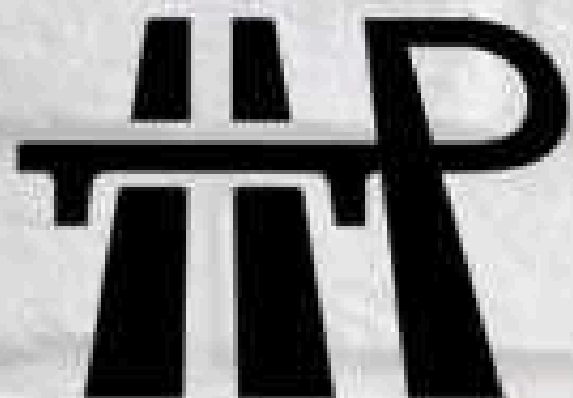
#### 1) FORMATION INITIALE :

- une évaluation préalable
- une formation théorique
- un examen théorique
- une formation pratique (20h de cours minimum)

#### 2) CONDUITE ACCOMPAGNÉE :

- un rendez-vous préalable d'une durée minimum de 2h
- une phase de conduite d'un an minimum sur au moins 3000 km, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs
- Deux rendez-vous pédagogiques de 3h au cours de la phase de conduite





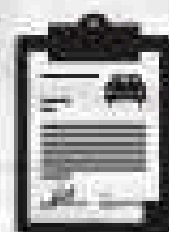
# HAINAUT PERMIS

## L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE

### AVANTAGES

#### 1) ASSURANCE:

- Avantages tarifaires des compagnies d'assurance
- Surprime de la 1ère année diminuée de 50%
- Suppression de la surprime la 2ème année si l'élève n'a occasionné aucun accident.



#### 2) MOINS D'ACCIDENT:

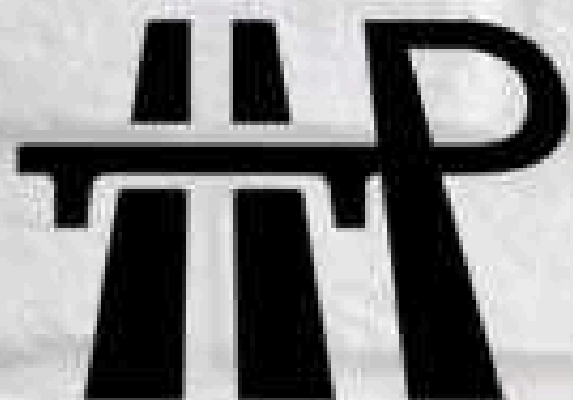
Il y a quatre fois moins d'accidents que les conducteurs ayant bénéficiés de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite.



#### 3) PERMIS PROBATOIRE:

La période probatoire est réduite à 2 ans au lieu de 3 ans pour les conducteurs ayant bénéficié d'une formation traditionnelle.

**A**



# HAINAUT PERMIS

## PROCÉDÉ D'ÉVALUATION

### OBJECTIFS



Permettre de connaître le nombre d'heures estimées (avec une proposition chiffrée) pour obtenir l'examen du permis de conduire dans les meilleures conditions.

### COMPÉTENCES ÉVALUÉES



- Vos capacités et connaissances sensori-motrices
- Vos capacités de compréhension et de traitement
- Vos aspects émotionnels et affectifs
- Vos facteurs de volonté
- Vos capacités de perception, d'analyse et de décision
- Vos capacités d'attention et de mémoire de travail



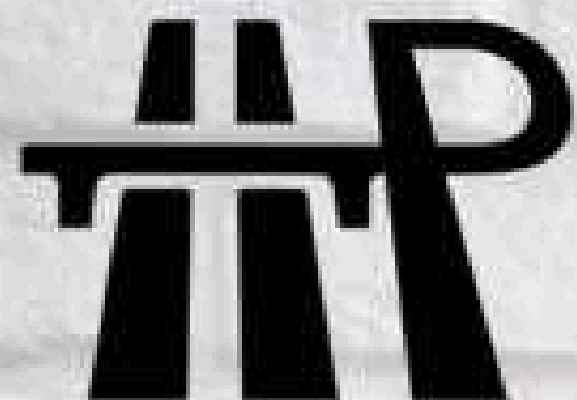
### DURÉE

Environ 45 min

Ordinateur



### MOYEN UTILISÉ



# HAINAUT PERMIS

## LE PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

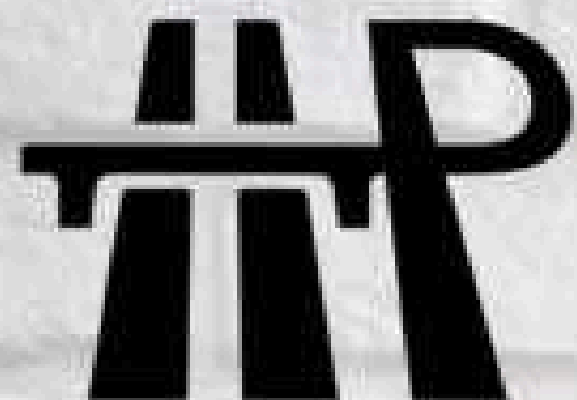
En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le parcours de formation suivant :

La formation théorique sur des questions d'entraînements au code pourra être suivie :

- dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant
- sur Internet.

PARCOURS  
THEORIQUE





# HAINAUT PERMIS

## LE PARCOURS DE FORMATION

### PARCOURS PRATIQUE



Pendant la formation pratique, vous serez amené à circuler :

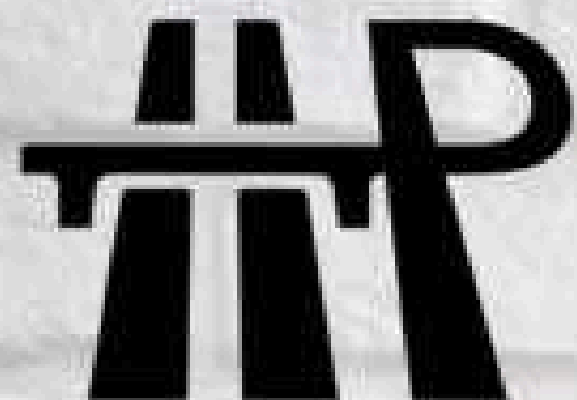
- en ville
- dans un environnement dégradé
- par temps de pluie (si le cas se présente)
- en rase campagne
- sur autoroute
- la nuit (si le cas se présente)

### COURS OBLIGATOIRES



La formation au cours théoriques est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

**Les thèmes sont :** l'arrêt et le stationnement, les croisements et les dépassements, la connaissance de la réglementation générale du permis de conduire, l'éco-conduite, les priorités, les règles de circulation, la signalisation, les comportements dans les tunnels, la visibilité, la prise de conscience des risques, le respect des autres usagers et le partage de l'espace public.



# HAINAUT PERMIS

Gestion des  
réclamations

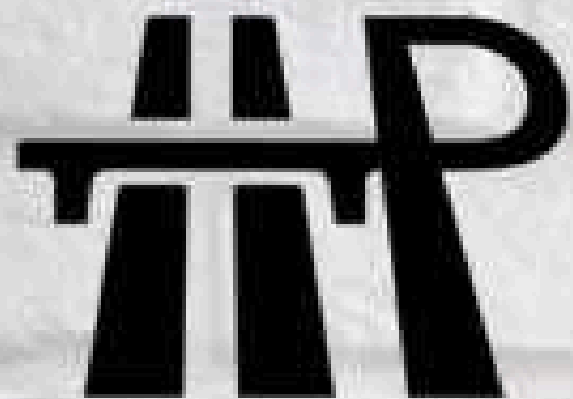
En cas de réclamation de votre part nous nous chargeons à vous répondre dans les plus brefs délais (entre 24 et 48 heures) par téléphone ou par mail.



03 27 27 09 77



[hainaut-permis@outlook.com](mailto:hainaut-permis@outlook.com)



# HAINAUT PERMIS



## NOS HORAIRES D'OUVERTURE

- Le Lundi de 14h à 19h
- Les Mardi, Mercredi et Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h
- Le Jeudi de 14h à 19h
- Le Samedi de 10h à 14h30



## INFORMATIONS DIVERSES

- SITE : [www.hainautpermis.com](http://www.hainautpermis.com)
- TÉL : 03.27.27.09.77
- MAIL : [hainaut-permis@outlook.com](mailto:hainaut-permis@outlook.com)
- ADRESSE : 72 rue du rempart - 59300 Valenciennes